

APPEL A PROJETS EPN 2020

« Pour une médiation numérique inclusive et innovante »

Conditions préalables :

- Etre signataire de la convention de soutien aux EPN.

Principes :

- Un projet par collectivité,
- **2 projets possibles si vous présentez un projet de réalité virtuelle en partenariat avec un musée**
- **Date limite de retour des dossiers : 25 septembre 2020– 16h00**
- Les projets devront s'être déroulés avant la fin du 1er semestre 2021
- Dépenses éligibles : les seules dépenses finançables sont des dépenses d'investissement
 - Achat de matériel spécifique à l'action
 - ~~Temps passé par l'animateur (ou les animateurs) au montage du projet et à son animation~~
 - ~~Achat de prestations spécifiques au projet~~

Documents à renvoyer :

- Le dossier de candidature en version numérique à contact@manchenumerique.fr
- Les devis correspondants aux achats prévus de matériels,
- Tous documents utiles à l'illustration de votre projet,
- La délibération autorisant votre collectivité / structure à candidater à l'appel à projets.